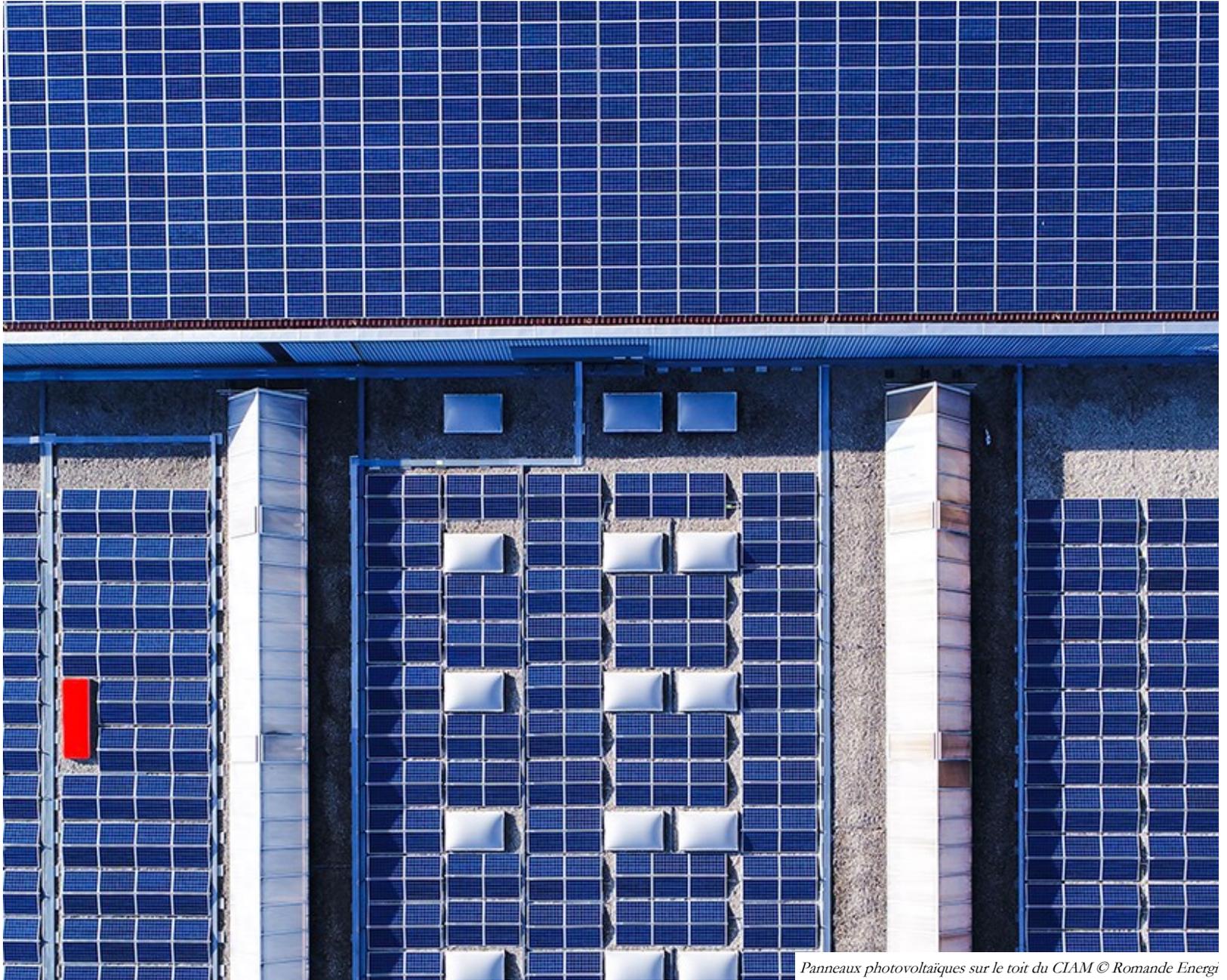




LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 24^E ANNÉE | N° 02 | AVRIL 2017



Panneaux photovoltaïques sur le toit du CIAM © Romande Energie

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Terrain de foot à la Mauguettaz	2
Collecte des déchets, quoi de neuf	3
Une centrale solaire au CIAM	4
De nouvelles subventions du canton	6-7
Du nouveau au camping	8
Vie associative	11

UN VILLAGE QUI MARCHE

Yvonand est connu loin à la ronde pour sa nature, ses plages. Et pour en profiter, quoi de mieux que le soleil. Source inépuisable d'énergie, il permet de produire eau chaude et électricité.

Aujourd'hui, Yvonand accueille la plus grande centrale de production photovoltaïque de Romande Energie. Sa production équivaut à près de 84% de la consommation de la commune (habitants et

entreprises). En tenant compte des autres installations privées, du courant vert qu'achète la commune pour ses bâtiments, Yvonand pourrait s'approcher d'un approvisionnement électrique 100% durable. Cet effort doit se poursuivre dans les autres domaines, grâce aux subventions cantonales.

Mais souvenons-nous que la plus durable des énergies est celle que l'on ne consomme pas.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 30 janvier 2017 et le 13 mars 2017. Il a traité les 6 objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2017/03 – Renouvellement du parc informatique communal

Préavis 2017/04 – Réfection du stand de tir

Préavis acceptés:

Préavis 2016/18 – Règlement sur la gestion des déchets – Mise en conformité du financement de la gestion des déchets urbains.

Préavis 2016/19 – Vente d'un terrain communal, rue l'Impasse 5, parcelle No 1848, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS.

Préavis 2017/01 – Fixation des plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021.

Préavis 2017/02 – Vente d'un terrain communal, Ch. des Goilles 8, parcelle No 2562, plan folio No 11, propriété de la commune par DDPS.

Dates des prochains Conseils

Forum du Collège de Brit

24 avril 20h00

Lieu à définir

23 juin 20h00

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Un terrain de foot provisoire de la Mauguettaz

La commune d'Yvonand ne dispose que d'un seul terrain de foot en gazon naturel. Ce terrain en raison du développement de sa population et du FC-Yvonand est très fortement sollicité.

De manière à fournir une surface de jeux mieux adaptée aux besoins du FCY, la Municipalité a décidé de renforcer ce terrain avec une surface hybride dans le tiers central.

Les travaux ont été réalisés en automne 2015 et le terrain a pu être utilisé au printemps 2016.

Pour limiter l'usage du terrain renforcé, la commune a décidé d'aménager une zone verte attenante pour les entraînements.

Les travaux sur la zone verte ont débuté à l'automne 2016. L'utilisation de cette surface pour les entraînements du FCY ne pourra débuter qu'à partir du 1^{er} juin 2017.

Durant l'été 2016, le gazon de l'axe central du terrain a été détruit par une maladie foudroyante. Le terrain est resté praticable, toutefois dans de mauvaises conditions. L'entreprise Real Sport, en charge des travaux, a dû engager une importante étape de régénération à l'automne 2016. Le développement du gazon doit permettre une reprise du jeu dès le 18 mars 2017. Il s'ensuivra une seconde étape de remise en état durant la pause estivale.

Pour garantir la reprise des entraînements du FCY avant la reprise de la saison de jeux 2017, la Municipalité a approché la propriétaire

de la parcelle sur laquelle le Giron du Nord avait aménagé une surface de jeux provisoire à la Mauguettaz. La propriétaire, Mme Sarah Challandes, que nous remercions vivement, a accepté de prolonger la mise à disposition de cette surface.

Travaux entrepris à La Mauguettaz

Quatre mâts d'éclairage ont été posés provisoirement sur la surface de la Mauguettaz. Il s'agit de matériel récupéré lors du démantèlement d'un terrain de foot sur la commune de Le Crêt (FR). Cet éclairage provisoire doit permettre d'assurer les entraînements du FCY. La Municipalité a posé des toilettes qui seront régulièrement entretenues. Un container permettant le rangement du matériel durant la période d'utilisation sera installé. Toutes les infrastructures (mâts d'éclairage, raccordement électrique, barrières pare-neige) seront démontées à la fin des activités sur ce site. La parcelle sera remise en état par la voirie.

Utilisation envisagée

L'utilisation du terrain provisoire de la Mauguettaz est strictement limitée aux entraînements. Tous les matchs seront joués sur le terrain principal. Les entraînements dépendent directement du championnat 2017. Les périodes d'utilisation envisagées sont :

- Fin février à juin 2017
- Fin juillet à mi-septembre 2017

Les entraînements sont prévus tous les jours de la semaine et débutent entre 17h15-17h45 et se terminent tous les



Début des travaux sur le terrain de Brit, en automne 2015. © RdP



Le terrain de Brit a été mis à disposition au printemps 2016. © RdP

soirs entre 20h30-20h45, à l'exception du vendredi. Le vendredi les entraînements se terminent à 19h15.

De manière à limiter la pollution lumineuse durant la période de reproduction des lucioles, nous proposons de limiter l'usage de la surface jusqu'à 20 heures, soit durant le mois de juin et durant la reprise de juillet. Ceci sera parfaitement applicable puisque le FCY disposera à ce moment de la surface d'entraînement attenante au terrain principal.

Finalisation des travaux

Les travaux de démontage et remise en état seront prévus à l'automne 2017, d'entente avec la propriétaire de la



La zone verte aménagée au sud pour les entraînements dès 2018. © RdP

parcelle concernée, de manière à lui permettre une reprise optimale de l'exploitation agricole de la surface.

Notre terrain principal renforcé et remis en état, ainsi que la surface d'entraînement attenante pourront à nouveau être mis à disposition dès la reprise de la saison 2017-2018. *RdP*

Collecte des déchets – Dernières nouvelles

Le papier ficelé aux Vursys c'est fini

Depuis le 10 mars 2017, le papier peut être déposé à la déchetterie des Vursys en vrac dans 2 conteneurs aériens.

Les plaques de fibrociment

Les cantons de Vaud et Fribourg imposent maintenant l'élimination du fibrociment en sac transparent fermés hermétiquement. Il s'agit d'une mesure de protection des travailleurs en particulier des exploitants de décharges exposés aux émissions de fibres d'amiante lors des travaux de remblayages. Depuis la journée de sensibilisation du 25 mars, la voirie met à disposition des sacs de 110 litres. Néanmoins ces sacs ne sont pas adaptés aux grandes plaques de fibrociment.

Pour les plaques de fibrociment, vous pouvez vous rendre directement chez Cand Landi à la Poissine. Pour Fr. 10.- vous pourrez procéder à l'emballage de vos plaques de fibrociment. Les déchets pourront être éliminés sur place.

Le gazon sous couvert c'est mieux

Dans l'attente de l'aménagement d'une place de dépôts de déchets verts (gazon et branchages) aux Vursys, l'entreprise Transpache va aménager un couvert pour le dépôt de gazon. Le but est d'éviter l'infiltration des jus de fermentation dans le terrain.

Bennes papier/carton et verre du collège

Nous constatons de fréquents dépôts de déchets à côté des bennes

positionnées derrière le collège de Brit. De plus ce point de collecte à l'abri des regards est fréquemment utilisé par des personnes n'habitant pas sur le territoire de la commune. Si ces comportements devaient perdurer, nous pourrions être amenés à restreindre l'accès des bennes au seul collège. Nous évaluerons d'autre part l'effet de la possibilité de déposer le papier non-ficelé à la déchetterie des Vursys sur l'utilisation de ce point de collecte.

Bilan sur la collecte des plastiques

Un très grand merci pour vos efforts dans le tri des plastiques depuis juin 2016. Votre implication a permis une très nette économie. Malgré l'augmentation sensible de la population entre 2015 et 2016, on enregistre une diminution de plus de Fr. 3'500.-. Ceci contribue directement à maîtriser le coût de la taxe forfaitaire rapportée sur l'ensemble de la population, soit plus de Fr. 1.- en moins pour chaque habitant de plus de 18 ans.

Les mesures à venir, en particulier sur le ramassage du papier et du carton vont encore contribuer à limiter les coûts. Il en est de même avec la limitation de l'accès à la benne à encombrants pour objets mobiliers qui n'entrent pas dans un sac de 110 litres.

Romano Dalla Piazza

Ramassage porte à porte des déchets compostables

Les vignettes pour le ramassage porte à porte des déchets compostables **entrent en vigueur le 1^{er} juin 2017**. Elles seront mises en ventes au bureau communal **dès le lundi 10 avril** durant les heures d'ouverture.

Les tarifs à l'année sont:

- Fr. 50.40 (TVA comprise) pour un container de 120 litres.
- Fr. 100.80 (TVA comprise) pour un container de 240 litres.
- Fr. 151.20 (TVA comprise) pour un container de 360 litres.
- Fr. 323.40 (TVA comprise) pour un container de 770 litres.



La vignette à coller indiquera la contenance du container.

Sous le soleil d'Yvonand

Romande Energie a installé sur les toits des halles du Centre Industriel et Artisanal du Marais (CIAM), son plus grand parc solaire en termes de puissance et de production. Sur 15'000 m², les panneaux photovoltaïques produisent 2,6 millions de kWh d'électricité par année, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 722 ménages, ou 84% de la population de la commune.

Bien que gigantesque avec ses 9'400 panneaux solaires héliportés sur les toits du CIAM en 350 palettes, avec ses 50 onduleurs raccordés, ses 150 kilomètres de câbles, ce chantier a été relativement discret. Le passant n'imaginait pas passer à côté du plus puissant parc solaire de Romande Energie (2'600'000 kW-crête).

C'est la société Romande Energie Services SA, spécialisée dans le domaine énergétique qui a mené ce chantier en un temps record. Les panneaux ont été installés et raccordés en 4 mois seulement.

De nouvelles opportunités sur des toits privés

Ce parc solaire géant résulte d'un partenariat entre Romande Energie et le propriétaire du CIAM, qui partageaient une volonté commune de développer une production d'énergie renouvelable. Il constitue la 56e installation photovoltaïque mise en service par Romande Energie.

Marché arrivé à maturité, Romande Energie, comme d'autres entreprises, propose de nouvelles solutions clé en main aux propriétaires: elle investit et se charge de l'installation sur les toitures de ses clients, et leur propose de consommer sur place l'électricité produite à un prix fixe.

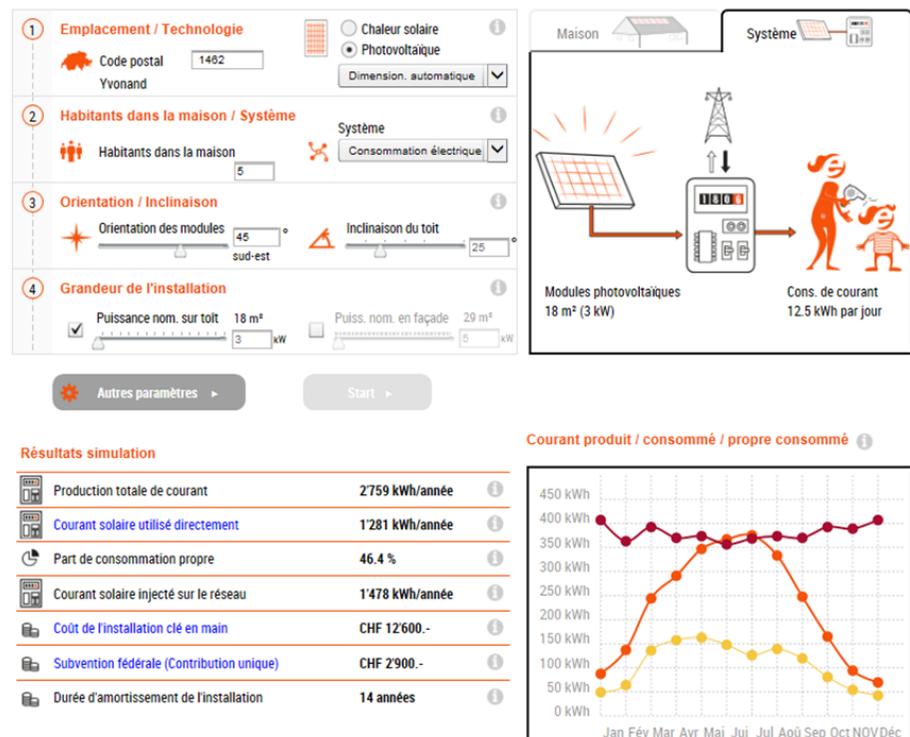
«Il s'agit de répondre aux attentes des particuliers et entreprises, toujours plus nombreux, qui souhaitent disposer d'installations leur permettant de maîtriser leur consommation d'énergie et de produire de l'électricité ou de la chaleur d'origine renouvelable», souligne Oliviero Iubatti, directeur de Romande Energie Services SA. «Notre savoir-faire multidisciplinaire nous permet de leur proposer des solutions complètes dans les énergies du bâtiment», indique l'entreprise dans son communiqué de presse.

De nombreuses entreprises proposent aujourd'hui l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Les propriétaires intéressés peuvent faire une première analyse de la production, des coûts et de l'amortissement à l'aide du «calculateur d'énergie solaire», disponible sur le site www.swissolar.ch. Le canton de Vaud peut également le soutenir dans cette démarche (voir p. 6).

A. Faes & Y. Rod



Le plus grand parc solaire de la Romande Energie sur les toits des halles du Centre Industriel et Artisanal du Marais (CIAM) qui produit l'équivalent de la consommation électrique de 84% de la population de la commune d'Yvonand. © Romande Energie



Exemple d'une simulation sur le site www.swissolar.ch pour une famille Tapa-Sabllia de 5 personnes et 18 m² de panneau solaire sur leur maison. L'investissement est de moins de 10'000 francs après déduction des aides fédérales. L'installation solaire sera remboursée en 14 ans alors que sa durée de vie est de 30 ans environs. La courbe Rouge est la consommation du ménage, la courbe orange est la production d'électricité solaire et la courbe jaune est la consommation propre d'énergie solaire le reste est revendu sur le réseau électrique.

Manipulation non autorisée des bornes hydrantes

Avec leur allure élégante pour les plus récentes d'entre elles, elle font partie «du décor». On les croise sur le chemin, que l'on marche, que l'on fasse du vélo ou que l'on passe en voiture. Qui ? Les bornes hydrantes. Raccordées au réseau, leur fonction première est de fournir aux pompiers l'eau nécessaire lors de leur intervention. Mais certaines personnes les utilisent de manière abusive. Cela occasionne d'énormes frais et met en péril la lutte contre l'incendie

Les bornes hydrantes sont destinées exclusivement à la lutte contre l'incendie et, dans ce but, notre service des eaux procède chaque année à un contrôle afin d'en assurer le bon fonctionnement.

La Municipalité a constaté que des personnes non autorisées utilisaient les bornes hydrantes, contrevenant ainsi aux règlements communaux sur la distribution de l'eau (art. 24) et de police (art. 60 al. 3).

En plus des risques de gel (mauvaise vidange de la borne) ou de rupture de conduite («coup de bélier»), nous remarquons une détérioration des pièces consécutive à une manipulation non conforme des tiges de commande, occasionnant d'importants frais de réparations.

Dès lors, afin de remédier à cette situation, la Municipalité a décidé de sanctionner à l'avenir les

contrevenants par une amende de Fr. 200.- (+ Fr. 40.- de frais) lorsqu'une telle utilisation aura été relevée.

Pour des situations particulières qui le nécessitent, la Municipalité peut autoriser une utilisation des bornes hydrantes moyennant une demande expresse adressée au service des eaux qui traitera le cas. Il s'agit par exemples de besoins en eau dans le cadre d'un chantier de construction ou d'une intervention nécessitant une quantité d'eau importante ou une pression élevée.

Le cas du remplissage des piscines

Les propriétaires de piscine utiliseront leur branchement d'immeuble pour le remplissage. Sur demande, le service des eaux pourra être sollicité pour ce remplissage qui sera facturé forfaitairement d'un montant de Fr. 100.-, plus Fr. 3.55 par m3 d'eau potable (eau potable + épuration + taxe collecteur).



La commune compte environ 105 bornes hydrantes sur son territoire.

Le Service de la voirie est à votre disposition pour plus de renseignements au 024 430 23 41 ou voirie@yvonand.ch.

François Noble

Agenda 21 – Compost et jardinage: vive la permaculture!

Comme annoncé fin 2016, le ramassage de nos déchets verts ne sera plus un service gratuit (voir p. 3).

Cette mesure nous permet de reconsidérer la valeur de ces déchets. Et cette valeur nous la trouvons dans ce « nouveau » mode de culture qui fait beaucoup de bruit ces temps : la permaculture.

Nous avons pu d'ailleurs apprécier un cours d'introduction à la permaculture samedi 4 mars à Yvonand grâce à Madame Regan.

Ce mode de culture n'est en fait pas nouveau, mais plutôt ancestral et nous nous en sommes tellement éloignés qu'il porte ce nom original. La permaculture réside en 12 principes (www.permacultureprinciples.com) qui remettent l'humain en osmose avec la terre et ce qui la peuple. Ces 12 principes reposent sur 3 piliers centraux:

Prendre soin de la Terre, de l'humain et partager équitablement.

Parmi ces 12 principes, le fait de ne pas laisser le sol à nu en est un qui nous permet de recycler nous-mêmes nos déchets organiques. Cela veut dire qu'il faut que tout espace cultivé, que ce soit dans le jardin ou le balcon doit être recouvert, comme dans la nature.

Tous nos déchets organiques vont se transformer en compost et le compost permet de reconstituer la 1^{re} couche du sol, appelé humus. Celui-ci va retenir l'eau et ses nutriments et nourrir nos fruits, fleurs et légumes.

Nous pouvons donc déposer l'herbe coupée et les feuilles mortes directement sur nos cultures et même laisser l'herbe sur place si elle n'est pas trop haute. Pour les plus grosses coupes, il est judicieux d'avoir un broyeur ou patienter le temps que le tas de branches devienne compost, ainsi notre sol est repourvu de tout ce qui le constituait.

*Suzanne Remache,
coordinatrice Agenda 21*



Nouvelle loi sur l'énergie

Quoi de neuf en matière de subventions?

Si vos projets permettent d'économiser de l'énergie, d'utiliser ou de produire une énergie renouvelable, vous pouvez obtenir une subvention. Tour d'horizon des nouvelles dispositions en vigueur dès le 1er janvier 2017.

Production d'électricité

20% des besoins en électricité-ménage des nouvelles constructions doivent être couverts par une source renouvelable produite sur site. L'installation de capteurs solaires photovoltaïques constitue la solution la plus prisée pour le respect de cette nouvelle exigence légale dont l'objectif est d'arriver à des bâtiments aussi autonomes que possible.

Cette nouvelle exigence représente un surcoût à la construction d'environ 1%: par exemple, pour une villa de 200m², 7m² minimum de panneaux photovoltaïques doivent être posés, ce qui représente un coût d'env. Fr. 7'000.—.

Chauffage au gaz ou au mazout

La nouvelle loi précise que les besoins de chaleur des bâtiments neufs

chauffés au mazout ne peuvent pas dépasser 60% des besoins de chaleur admissibles, et 80% pour les bâtiments chauffés au gaz. Dans les deux cas, la part restante doit être compensée par une isolation plus conséquente ou par un apport en énergie renouvelable.

Des subventions pour vos rénovations

- Pas de travaux ni d'acquisition de matériel avant que la décision d'octroi de la subvention vous soit communiquée.
- Les aides financières sont disponibles jusqu'à concurrence des budgets disponibles.

70 à 90 fr./m²
Isolation de la toiture
Pour les bâtiments construits avant 2000

CECB®
Certificat d'efficacité énergétique des bâtiments
1000 à 1500 fr. par audit
CECB®Plus
Excepté cas obligatoires.
Pour les bâtiments construits avant 2000

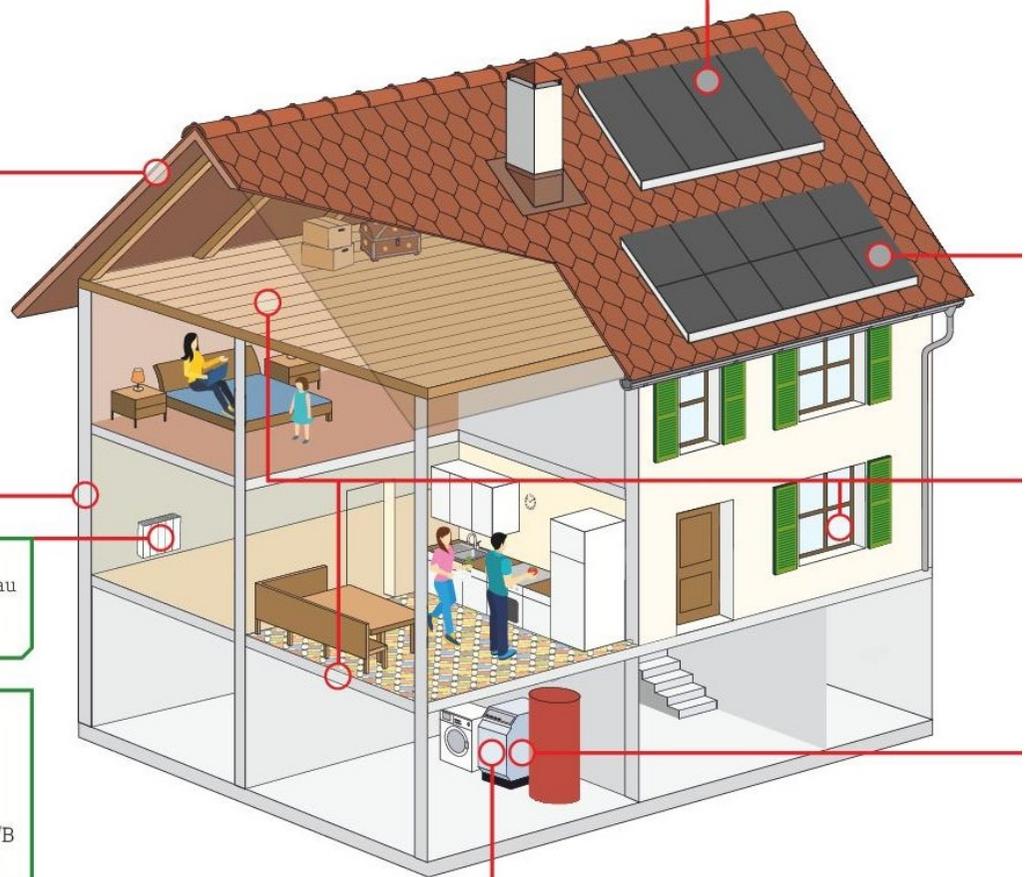
70 à 90 fr./m²
Isolation des murs
Pour les bâtiments construits avant 2000

10000 fr.
Création d'un réseau de distribution de chaleur

Rénovation globale avec label
Pour les bâtiments construits avant 2000

MINERGIE®	CECB®
40 à 100 fr./m² SRE*	35 à 90 fr./m² SRE*
Rénovation Minergie	Rénovation CECB® C/B
65 à 155 fr./m² SRE*	60 à 140 fr./m² SRE*
Rénovation Minergie-P	Rénovation CECB® B/A
ou nouvelle construction	
*SRE = Surface de Référence Énergétique	*SRE = Surface de Référence Énergétique

4000 à 8000 fr
Installation solaire thermique



3000 à 9000 fr.
pompe à chaleur

Trois raisons pour rénover

- Des travaux de rénovation peuvent mener à une réduction de plus de 50 % de la consommation énergétique d'un bâtiment. Ils en garantissent également durablement l'attractivité sur le marché immobilier.
- En rénovant sa maison ou son appartement, on agit également directement sur le confort et la qualité de vie : finis les ponts de froid et les courants d'air.
- La rénovation d'un bien immobilier réduit ses émissions de CO₂ et contribue ainsi activement à la protection du climat.

Eau chaude sanitaire

30% des besoins en eau chaude sanitaire des nouvelles constructions doivent être couverts par une source renouvelable. Quatre solutions existent pour satisfaire à cette exigence:

- Pose de capteurs solaires
- Raccordement à un réseau de chaleur à distance, pour autant qu'il soit majoritairement alimenté par une source renouvelable ou des rejets de chaleur
- Recours à un chauffage à bois, à condition que la puissance de la chaudière dépasse 70 kW
- Pose de capteurs solaires photovoltaïques, mais uniquement

en cas de production de l'eau chaude par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur
 En plus d'assurer l'approvisionnement en eau chaude sans coûts d'entretien, les capteurs solaires thermiques constituent également un geste concret pour l'environnement: 4 à 6 m² de capteurs permettent d'économiser plus de 300 litres de mazout par année.

Energie renouvelable et patrimoine
 L'intégration de capteurs solaires et d'éléments d'isolation thermique sur des bâtiments protégés ou proches de sites sensibles sera facilitée.

Pour de plus de renseignements:
www.vd.ch/energie

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB ®

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments, établi par un expert certifié, représente l'efficacité énergétique d'un bâtiment sous la forme d'une EtiquetteEnergie avec des classes allant de A à G. Il est valable 10 ans. Il permet d'évaluer le potentiel d'amélioration de ses performances et de le comparer avec d'autres bâtiments.
 Pour l'acheteur, il permet davantage de transparence quant à d'éventuels investissements futurs. Il propose également des mesures d'optimisation avec un ordre de priorités.
 Dès le 1er janvier 2017, les propriétaires ont l'obligation de produire un CECB en cas de vente de leur bien immobilier s'il a plus de 5 ans. Il doit être également fourni lors de l'installation d'une chaudière à gaz ou à mazout.

Le Programme Bâtiments

20 à 30 % de l'investissement
 Installation solaire photovoltaïque

Bonus rénovation globale
 Fenêtres, isolation contre locaux non-chauffés, peuvent être pris en compte dans le cadre d'une rénovation globale de l'enveloppe.
 Pour les bâtiments construits avant 2000

3000 à 8000 fr.
 Chauffage à bois

Les conditions détaillées sont précisées sur notre site internet
www.vd.ch/subventions-energie

DGE
 Direction de l'énergie
 Rue du Valentin 10
 1014 Lausanne
 Tél. +41 21 316 95 50
 info.energie@vd.ch



L'EtiquetteEnergie

Caractéristiques typiques des classes CECB® de l'EtiquetteEnergie :

	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale
A	Très bonne isolation thermique, fenêtre avec triple vitrage de protection thermique.	Eclairage et installations techniques du bâtiment très performants (chauffage et eau chaude). Appareils de pointe, utilisation d'énergie renouvelable.
B	Les nouvelles constructions atteignent la catégorie B selon les exigences de la législation.	Standard de construction pour nouveaux bâtiments (enveloppe et technique du bâtiment). Utilisation d'énergie renouvelable.
C	Anciennes constructions dont l'enveloppe a été rénovée entièrement.	Anciennes constructions entièrement réhabilitées (isolation thermique et installations techniques), la plupart du temps avec utilisation d'énergie renouvelable.
D	Bâtiment bien et complètement isolé après coup, mais avec des ponts thermiques qui subsistent.	Bâtiment réhabilité dans une large mesure, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans utilisation d'énergie renouvelable.
E	Bâtiment dont l'isolation thermique a été considérablement améliorée, y compris par la pose de nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment partiellement rénové, avec un nouveau générateur de chaleur et éventuellement, de nouveaux appareils et un nouvel éclairage.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment tout au plus réhabilité partiellement, avec remplacement de certains équipements ou utilisation d'énergie renouvelable.
G	Bâtiment non rénové, avec au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée ultérieurement, et ayant un gros potentiel de rénovation.	Bâtiment non rénové, sans utilisation d'énergies renouvelables, et ayant un gros potentiel de rénovation.

Camping de la Menthue: du nouveau sur le sable

Ce printemps, le camping de la Menthue fait peau neuve. Dès le 25 mars 2017, les campeurs découvriront une nouvelle réception et pourront bénéficier de locaux sanitaires tous neufs. Le point sur ces nouveautés avec Bernard Krieger, Président de l'Association des intérêts d'Yvonand (AIY) et Cyril Mermod, membre du comité et responsable du Camping.



B. Krieger et C. Mermod, dans la nouvelle réception, le 25 mars, jour d'ouverture de la saison 2017.

L'AIY a entrepris de lourds travaux cette année, qu'est-ce qui en est à l'origine?

BK : Le projet a démarré il y a trois ans environ. La réception, comme les sanitaires, dataient de l'origine du camping, soit de 1977. Malgré un entretien suivi, ils étaient vétustes et ne répondaient plus aux standards actuels. Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, tout se partage à vitesse grand « V ». Cela nécessite une exigence de qualité de tous les instants.

Quelle a été votre démarche ?

BK : Nous avons décidé, au sein du comité, d'entreprendre tout d'abord une rénovation lourde. Mais, après une analyse de fond de l'état des bâtiments par une architecte, il est apparu qu'une reconstruction à neuf ne présentait pas un surcoût trop élevé. Les toitures et les fondations étaient très fortement dégradées.

Reconstruire présentait également un avantage : nous pouvions réaliser un projet qui réponde réellement aux besoins des campeurs, ainsi qu'aux usagers de la plage. Il faut savoir qu'en été nous comptons jusqu'à 1200 campeurs auxquels s'ajoutent, les week-ends de beau temps, 800 personnes sur la plage... dont certaines utilisent nos infrastructures.

CM : Effectivement, le nouveau bâtiment comprend plus de sanitaires

qu'exigé et l'utilisation des sanitaires entre campeurs et usagers de la plage sont clairement séparés. Les sanitaires « campeurs » sont accessibles uniquement à l'aide d'un badge. La partie « publique » ne sera, elle, accessible que la journée afin d'éviter des nuisances le soir et la nuit.

Quel est le coût de ces travaux ?

BK : Le montant global s'élève à 1,4 millions. L'association ne disposait pas de cette somme. Elle a dû procéder à des emprunts auprès d'organismes financiers tout en bénéficiant d'un cautionnement communal.

Au niveau de l'exploitation, nous espérons être autonome dans la production d'eau chaude sanitaire avec les panneaux solaires.

Comment se sont passés les travaux ?

BK : Très bien... (sourire). Depuis le commencement, en septembre, j'ai dû manquer 5 jours de suivi au total (rire). Il faut bien s'imaginer que la démolition de deux bâtiments suivie par la reconstruction d'un bâtiment abritant un logement et une réception ainsi que le bloc sanitaire équipé pour un millier de personnes, réalisé dans un délai de 5 mois et 1 semaine est un défi de taille. Mener à bien ce projet a nécessité une gestion et un suivi des plus stricts.

CM : Bernard et moi nous sommes répartis la surveillance et le suivi du chantier. Jessica nous a aidé dans le choix des matériaux, peintures et divers détails importants pour le rendu final. Tout s'est globalement bien passé.

A nouvelle réception, nouveau gardien ?

BK : L'équipe est formée de deux personnes : Mme Isabelle Grosset qui assure le secrétariat et l'administration et M. Joao-Paulo Martins, gardien, qui gère également l'entretien. Mme Grosset était déjà présente la saison dernière et M. Martins a déjà régulièrement donné des coups de mains par le passé. Ce binôme devrait donc fonctionner parfaitement !

D'autres nouveautés pour cette saison ?

BK : Oui ! (large sourire) Nous allons installer trois tentes Coco Sweet. Une sorte de caravane ludique, toute équipée. Mais, plutôt que vous les tôte, découvrez-les sur notre site internet : www.camping-yvonand.ch.

Propos recueillis par Y. Rod

L'AIY en quelques mots

L'association des intérêts d'Yvonand (AIY) a été créée en 1976. Elle a pour mission principale la gestion et le développement du camping de la Menthue ainsi que l'entretien et revalorisation de la plage attenante.

De plus, elle soutient l'économie et l'activité locales et organise le salon des commerçants et le Noël des enfants. Le comité se compose de 8 membres élus. En s'acquittant d'une cotisation annuelle, tout citoyen ou entreprise d'Yvonand peut en devenir membre.



Le nouveau bâtiment des sanitaires, dont la moitié est à l'usage exclusif des campeurs.



700 Jeunes sapeurs-pompiers à Yvonand

Tous les deux ans, les jeunes sapeurs pompiers romands et tessinois se retrouvent pour un week-end de rencontres et de joutes dans la convivialité. Et cette année, c'est à Yvonand que cela se passe!

Le groupement de Jeunes Sapeurs-Pompiers a été créé il y a 10 ans. Il réunit des garçons et des filles, âgés de 8 à 18 ans, et les entraîne au maniement des engins d'extinction et de sauvetage ainsi qu'aux premiers secours.

Au mois de septembre, c'est Yvonand qui a été choisi pour organiser le rassemblement des JSP provenant de tous les cantons romands ainsi que du Tessin. Durant tout un week-end, les jeunes vont échanger, découvrir et se mesurer lors de joutes.

Loin de toute compétition, cette rencontre favorise la collaboration et l'esprit d'équipe.

Pour cette manifestation, le comité d'organisation et les JSP Tapa-Sabllia se préparent à accueillir entre 500 et 700 participants dans notre belle région!



Rassemblement des Jeunes Sapeurs-Pompiers romands et tessinois

du 2 au 4 septembre 2017 à Yvonand

Recherche de bénévoles

Pour assurer le bon déroulement de notre manifestation, nous aurons besoin de bénévoles.

Vous pouvez proposer votre aide en vous inscrivant sur notre site internet. www.ra17.ch



Les JPS à l'appel à la caserne. © JSP



La dernière rencontre a eu lieu à Etoy en 2015 © DR

Accueil des nouveaux habitants

Le lundi 6 mars 2017, la Municipalité a reçu les nouveaux Tapa-Sabllias à la salle polyvalente. Sur les quelques 250 personnes arrivées en 2016, une soixantaine ont répondu à l'invitation et sont venues partager ce moment convivial d'échange avec les autorités.

Elles ont également pu découvrir la richesse et la variété des activités proposées par les associations et sociétés locales.

La soirée s'est achevée autour d'un sympathique apéritif.



Une nouvelle place de pique-nique à la Mauguettaz



Depuis ce printemps, à côté du Casino de la Mauguettaz, à deux pas de la Menthue, une nouvelle place de pique-nique a été installée par l'équipe de la voirie. Deux tables accueillent les passants désireux de profiter de ce lieu bucolique.

Le bus santé fait une halte à Yvonand

Comme chaque année, le bus B&CS (Bilan et Conseils Santé) fait une halte à Yvonand (Les Vergers) les mercredi 31 mai et jeudi 1er juin 2017, pour une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.

Ne le manquez pas, profitez-en pour faire votre bilan de santé!

Le bilan dure 30 minutes, coûte 40.- francs et se déroule en deux parties:

Le bilan

- les analyses (15 minutes) comprennent:
 - un prélèvement capillaire sanguin (au bout du doigt)
 - un contrôle du taux de cholestérol, bon cholestérol (HDL), mauvais cholestérol (LDL) et triglycérides
 - dépistage du diabète, pour les personnes de plus de 45 ans
 - une mesure de la tension artérielle
 - une mesure du tour de taille
 - des mesures du poids, de la taille et calcul de l'indice de masse corporelle
 - une information sur le tabac pour les fumeurs

Le conseil

- propose des informations et des conseils personnalisés avec un professionnel de la santé (15 minutes).

En Suisse chaque année plus de 110'000 personnes sont hospitalisées en raison de maladies cardiovasculaires, dont plus de 50% avant l'âge de 70 ans. En outre plus de 28'000 personnes sont victimes d'infarctus du myocarde ou d'une attaque cérébrale par année. Les maladies cardiovasculaires sont au premier rang de l'ensemble des causes de décès, en étant responsables de 33% de l'ensemble des décès.

Or un grand nombre d'accidents cardiovasculaires pourraient être évités grâce à une amélioration des habitudes de vie telles que le tabagisme, l'alimentation déséquilibrée, le surpoids ou la sédentarité qui comptent parmi les facteurs de risque importants. Mais les accidents cardiovasculaires sont aussi causés par d'autres facteurs de risque silencieux nommés hypertension artérielle, excès de mauvais

cholestérol, manque de bon cholestérol et diabète.

Connaître son risque à temps et corriger les facteurs de risque, voilà de quoi protéger au mieux son cœur, ses vaisseaux et son cerveau !

Le Bilan & Conseil santé sensibilise les participants à leur capital santé et les aide à le préserver par le choix de comportements favorables à la santé. Le Bilan & Conseil santé c'est aussi détecter les personnes à haut risque qui s'ignorent et qui nécessitent un soutien médical.

Inscription indispensable sur www.bilanconseilsante.ch ou au 021 623 37 45



A l'agenda

- **21, 22, 23 avril**
Jeunesse d'Yvonand
Course aux œufs
Pré de l'Hôtel de Ville et
Salle Polyvalente
- **27 avril**
Tapage, Association culture et fêtes
Yvonand
Assemblée générale
Café de la Gare
- **30 avril**
Pleins-Jeux, concert et assemblée
Temple d'Yvonand
- **4 mai**
Samaritains Don du sang
Salle Polyvalente
- **5 et 6 mai**
Wakeboard
Repas de soutien
Salle polyvalente
- **8 au 21 mai**
Compagnie des Sables
Spectacle
Salle Polyvalente
- **9 mai**
Initiation au Nordic Walking
Parking de l'école
- **13 mai**
CNTY Régate d'ouverture
- **26 au 28 mai**
Vide Greniers
Salle Polyvalente
- **28 mai**
Société Hippique Yvonand
Journée portes ouvertes
Club House des Vursys
- **2 juin**
FC Repas de soutien
Salle Polyvalente
- **16 au 18 juin**
Fête du Port

Compagnie des sables

Une nouvelle production décoiffante

2012 – 2017..., cinq ans déjà que la Compagnie des Sables a pris son envol dans le paysage théâtral du Nord vaudois. Après la verdure d'« Impair et Père » et l'humour caustique de « Croque-Monsieur », notre troupe est heureuse de vous annoncer sa prochaine production.

Il s'agit d'une pièce de Carlo Goldoni intitulée « Baroufe à Chioggia ». La folie vénétienne s'emparera de la salle d'Yvonand six fois avant de prendre de l'altitude et de rejoindre Ballaigues pour deux représentations.

A Chioggia, petit port de l'Adriatique, le sirocco doit ramener du Sud les pêcheurs qui sont en mer dix mois par an. Assises devant leurs portes, épouses et promises attendent en travaillant nerveusement à leur dentelle : les hommes auront-ils échappé aux dangers de la mer ? La pêche aura-t-elle été bonne ?

Dans un climat de rivalités familiales où l'on se toise, il suffit qu'un jeune homme parle aux femmes et c'est le baroufe ! Jalousies, commérages, disputes et bagarres rythment cette comédie dynamique et haute en couleurs.

Les cris, les coups, les péripéties et les propos pétillants des 16 acteurs entraîneront le public dans un enchaînement de situations loufoques où rien n'a été laissé au hasard. Trois musiciens et des figurants les accompagneront. Des décors mobiles, des costumes et de la musique baroque vous transporteront dans l'ambiance du marché aux poissons, de la salle du tribunal, des ruelles aux maisons colorées se reflétant dans les canaux.

La traduction moderne de cette comédie italienne lui donne une vigueur et une actualité qui saura convaincre tous les amateurs d'un théâtre festif et distrayant !

Le substitut arrivera-t-il à réconcilier tout le monde ? Vous le saurez en répondant à l'invitation que vous adresse la Compagnie des Sables.

La Compagnie des sables présente
Baroufe à Chioggia
Une comédie en 3 actes de Carlo Goldoni
Mise en scène de Patrick Charles
Traduction de Gineïte Herry
Mai 2017

Yvonand
Salle polyvalente
Jeudi 18 mai à 20h.
Vendredi 12 et 19 mai à 20h.
Samedi 13 et 20 mai à 20h.
Dimanche 14 mai à 17h.

Ballaigues - Grande salle
Mercredi 24 et jeudi 25 mai à 20h15

Réservations : Office du tourisme Yvonand, Avenue du Temple 15
Tél. 024 430 22 02 ou tourisme@yvonand.ch

Infos pratiques

Dates à Yvonand, salle poly.
12, 13, 14, 18, 19 et 20 mai

Dates à Ballaigues, salle poly.
24 et 25 mai

Entrées
Fr. 20.–
petite restauration sur place

Réservation
Office du tourisme Yvonand
024 430 22 02
tourisme@yvonand.ch

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Après vous avoir présenté la typographie et la taille-douce, voici un autre procédé d'impression que vous pouvez découvrir à l'Espace Gutenberg, la lithographie.

Une pierre, de la matière grasse, de l'eau et de l'encre, voilà en résumé ce qu'il convient d'utiliser pour créer une lithographie, c'est-à-dire pour transposer sur le papier un dessin exécuté sur la pierre.

Ce procédé fut inventé par Aloys Senefelder en 1796 et a connu un très grand succès durant le 19^e et la première moitié du 20^e siècle. De nos jours, il est encore pratiqué par les artistes.

La pierre

Les pierres utilisées en lithographie proviennent en général des carrières de Solnhofen en Bavière.

Formées d'un calcaire très fin comprenant 94% de carbonate de chaux, ces pierres possèdent un grain naturel qui accroche les corps gras et elles absorbent l'eau comme le ferait une éponge.

Elles sont taillées en plaques rectangulaires de 8 à 10 cm d'épaisseur et au format pouvant aller jusqu'à 70 x 100 cm environ. Une pierre peut servir des centaines de fois.

Avant de pouvoir y travailler, il faut la poncer pour éliminer toutes les traces

d'un éventuel ancien dessin. Pour ce faire, on utilise une deuxième pierre plus petite que l'on frotte sur la pierre mouillée et recouverte d'abrasif en décrivant des cercles et des huit qui se croisent en tous sens. Cette opération va se renouveler 3 à 4 fois jusqu'à la disparition complète de l'ancien dessin.

Le dessin

Le principe même de la lithographie est basé sur un phénomène physique: la répulsion des surfaces humides pour les corps gras. L'artiste va fixer sur la pierre un dessin exécuté avec une encre ou un crayon gras, la matière grasse qui y est contenue formera avec la pierre un savon calcaire pouvant attirer l'encre d'impression qui adhèrera exclusivement sur les traits gras du dessin.

La pierre doit ensuite être préparée pour l'impression. Cette opération a pour but de fixer sur la pierre une pellicule insoluble composée de gomme arabique, d'eau et d'acide nitrique qui la protégera contre tout corps gras de manière à ce que les parties qui doivent rester blanches n'acceptent pas l'encre d'impression mais uniquement l'eau. La pierre est ainsi prête pour l'impression.

Jean-Pierre Grossrieder



Dessin sur la pierre exécuté avec des crayons gras ou de l'encre



Pierres de différentes grandeurs qui n'attendent que votre visite pour être admirées et utilisées



Ponçage de la pierre au moyen d'une deuxième pierre

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus
à la petite Amérique 2
les mardis dès 19h.30.

Pour les groupes, on organise des
visites sur demande avec guide et
démonstrations.

Informations complètes sur
www.espacegutenberg.ch

Marcha-Sabllias

Vous avez aimé les sources de la Menthue?

Passons donc à la 2^e étape!

Vous savez maintenant qu'il n'est pas facile de suivre le cours sauvage de la Menthue, avec son lit creusé dans de profondes gorges molassiques toutes recouvertes de forêts escarpées ! Mais nous allons malgré tout continuer de la parcourir au plus près, puisque c'est notre grand objectif de marche de l'année. Nous n'allons cependant pas oublier les autres belles régions de notre pays pour autant. Et rappelez-vous : nos sorties sont ouvertes gratuitement à tous ceux qui apprécient sans difficulté trois ou quatre heures de marche. Voici le programme des deux prochains mois .

Sortie 1

Le mercredi 17 mai 2017, deuxième étape du projet de la Menthue, de Poliez-Pittet à Bercher, soit 13 km de sentiers (3-1/2 h. de marche) qui nous feront parfois monter et descendre les flans raides de la rivière, mais nous nous en sortirons sans trop de mal, vous verrez. Nous passerons par Dommartin et son ancienne Scie.

En arrivant à Bercher, nous verrons ce qui reste de l'ancienne Usine Nestlé. Pour participer à cette sortie, soyez en gare d'Yvonand pour le train de 7h10 (oui, oui) avec un billet simple Yvonand-Poliez-Pittet Village via Payerne/Moudon et un pique-nique.

Pour le retour, nous achèterons le billet à Bercher et devrions arriver à Yvonand au train de 13h40 déjà.

Sortie 2

Le mercredi 21 juin 2017, pour changer, nous remonterons le cours du Nozon, de Champagne à Vuiteboeuf, soit 11 km ou 3 heures de marche. Le seul petit village traversé sera celui de Vugelles-La Mothe.

Si vous aimez les marches faciles, n'hésitez pas. Rendez-vous en gare d'Yvonand pour le train de 9h18 (ou à Yverdon pour le bus de 9h42) avec un billet pour Champagne et un pique-nique. Nous achèterons le billet de retour à Vuiteboeuf et devrions arriver à Yvonand au train de 14h40.

Les balades auront en principe lieu par tous les temps – sauf orages. Pas d'inscription requise, on part avec ceux présents au rendez-vs. Rien à payer, si ce n'est le prix du transport.

Des tracés de parcours et autres explications sont disponibles sur demande par *mail* au chef de course ou au bureau de l'Office du Tourisme.

Infos et inscriptions

auprès du chef de course
pierre.steiner@hispeed.ch ou

auprès de l'Office du tourisme
d'Yvonand, tél. 024 430 22 02

Octobre-avril: lu, ve 9h-13h

Mai-septembre:
lu, me, ve: 9h00 – 13h00
je: 14h00 – 18h00

Initiation gratuite au Nordic Walking

Venant de Finlande, le **NORDIC WALKING** peut se traduire par «marche nordique». Il s'agit d'une technique de **marche rapide qui se repose sur l'utilisation de bâtons**.

Ceux-ci ont l'avantage de bien faire travailler le haut du corps (bras, dos, abdominaux, etc.) tout en déchargeant les membres inférieurs.

Le Nordic Walking est ainsi adapté

aux personnes qui souffrent de douleurs articulaires. De plus en plus populaire, cette discipline fait également dépenser plus d'énergie que le Walking.



© Allezhop-romandie

Infos et inscriptions

Mardi 9 mai 2017, de 19h à 20h30
Rendez-vous au parking de l'école

Inscriptions auprès de
Corinne Terretaz,
021 623 37 43 ou
corinne.terrettaz@fvls.vd.ch

Plus d'infos sous
www.allezhop-romandie.ch
www.ca-marche.ch
www.liguesdelasante.ch

Tennis-club d'Yvonand: ouverture de la saison

<u>Cotisation annuelle</u>	Adulte	Fr.	280.-
	Conjoint	Fr.	100.-
	Juniors A (16-19ans)	Fr.	140.-
	Juniors B (jusqu'à 15ans)	Fr.	90.-

Possibilité de cours juniors et cours pour les adultes

<u>Location courts</u>	1 heure	Fr.	25.-
------------------------	---------	-----	------

Location d'été abonnement famille

1 mois (1 ^{er} au 31 juillet ou août)	Fr.	100.-
2 mois (juillet et août)	Fr.	180.-

En savoir plus?

Vous pouvez consulter notre site internet www.tcyvonand.ch



TC Yvonand
Ch. de la Petite Amérique
1462 Yvonand

Fondation Saphir: Un nouveau centre d'accueil

La Fondation Saphir a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de **son nouveau Centre d'Accueil Temporaire La Menthue** le 3 avril dernier. Il se trouve dans le bâtiment nommé «Clos Maurice» chemin de la Pardine 2 à Yvonand.

Ce Centre de jour propose aux personnes âgées des activités récréatives individuelles ou en groupe afin de maintenir des liens sociaux ainsi qu'un accompagnement personnalisé permettant le maintien à domicile.

Le Centre, ouvert les jours ouvrables de 9h à 17h, dispose encore de quelques places disponibles.

Pour tout renseignement, votre personne de contact:

Karin Burla, tél. 079 392 41 18.



CAT La Menthue



Association des Parents d'Elèves
Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs

Le printemps arrive, voilà une bonne occasion de se préparer au vélo !

En collaboration avec PRO VELO, nous vous proposons pour enfants et adultes

cours de conduite à vélo

Tout savoir sur les ronds-points, les priorités de droite, les pistes cyclables interrompues, les bandes rouges....

au Collège en Brit à Yvonand

le samedi 6 mai 2017
de 8h45 à 12h

Inscription via le formulaire ci-joint à envoyer: info@pro-velo-yverdon.ch

Pour tout renseignement complémentaire :

Provélo
Mélanie,
tél. 024/425 42 03

APEY
annick@apey.ch,
tél. 024/430 22 66

www.coursvelo.ch





Dimanche 11 juin 2017
au carré des Vursys
(à côté de la déchetterie)

La Société hippique d'Yvonand a le plaisir de vous convier à une journée familiale consacrée à la découverte du cheval.

A cette occasion, vous pourrez vous familiariser avec cet animal attachant et étonnant.

De 10 h à 12 h

- ♦ Promenade en attelage
- ♦ Monte accompagnée de 4 à 99 ans

Dès 13 h 30 vous pourrez assister à plusieurs démonstrations.

Petite restauration et boissons vendues sur place tout au long de la journée.

Entrée libre

Nous vous attendons nombreux et par n'importe quel temps

UN LOPIN DE TERRE À CULTIVER À YVONAND, ÇA VOUS TENTE ?

Les jardins familiaux en Treysala vous proposent des parcelles encore disponibles par lot de 20m²



Intéressé ?

Merci de nous contacter au:

jardinsfamiliauxyvonand@bluewin.ch

ou au 078 845 20 11

Les jardiniers seront ravis de vous accueillir !

Alors à bientôt!

Besoin d'une info ?

Consultez le site internet en tout temps

www.yvonand.ch



Demain dès aujourd'hui à Yvonand
www.demain-aujourd'hui.com

La visite de notre jardin le samedi 4 mars avec M. Michel Rossignol sur le thème de la permaculture a attiré, malgré un temps pluvieux et froid, 23 personnes, dont une d'Yverdon et trois de Cheyres. Plusieurs participant-e-s ont déjà eu des expériences avec la permaculture, ce qui a enrichi les échanges.

Suite à la rencontre « A vos jardins ! » de janvier, les échanges par email ont commencé et sont riches. Si vous désirez ajouter votre nom sur cette liste, envoyez votre adresse email à

Jeannette Regan

jregan@bluewin.ch

Site internet de M. Rossignol: www.jardiniersdupossible.ch



**SOCIETE
TIR
SPORTIF
YVONAND
LA MAUGUETTAZ**

Société de Tir Sportif Yvonand-La Mauguettaz
Le secrétaire/Caissier :
Jean-Pierre Calame
M +41 79 941 06 17
info.societedetiryvonand@bluewin.ch



Distance	Date	Heure de	Heure à	Cause	Occasion	Localité / stand de tir
G300	26.04.2017	18:30	20:30	TR	Training	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	10.05.2017	18:30	20:30	TR	Training	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	24.05.2017	18:30	20:30	TR	Training	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	09.06.2017	18:30	20:30	TC	Tir en campagne	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	10.06.2017	09:00	12:00	TC	Tir en campagne	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	10.06.2017	14:00	16:00	TC	Tir en campagne	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	11.06.2017	09:30	11:30	TC	Tir en campagne	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	14.06.2017	18:30	20:30	PO	Obligatoire/exercice fédéral	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	23.08.2017	18:30	20:30	PO	Obligatoire/exercice fédéral	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	06.09.2017	18:30	20:30	TR	Training	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand
G300	23.09.2017	09:30	12:30	Autres	Tirs de clôture	Stand de tir la Mauguettaz, 1462 Yvonand

Fête du printemps 2017: un cortège coloré

Le samedi 25 mars, le village s'est transformé en capitale de la mode enfantine. En effet, plus de 180 enfants de 6 mois à 12 ans ont défilé dans les rues à l'occasion de la traditionnelle Fête du printemps.

Né de l'envie de réunir les structures de garde d'Yvonand et région autour

d'un événement, la Fête du printemps a vécu sa 5^e édition. Préparée par la garderie Le Château de sable, l'UAPE Les Castors, le jardin d'enfants Brin d'herbe et les Mamans de jour, plus de 180 enfants ont défilé sur le *Catwalk* Tapa-Sabllia, suivis par un public nombreux.

Avant de partager une collation à la salle polyvalente, la fête s'est achevée sur une chorégraphie des plus rythmée réalisée par les écoliers des Castors.



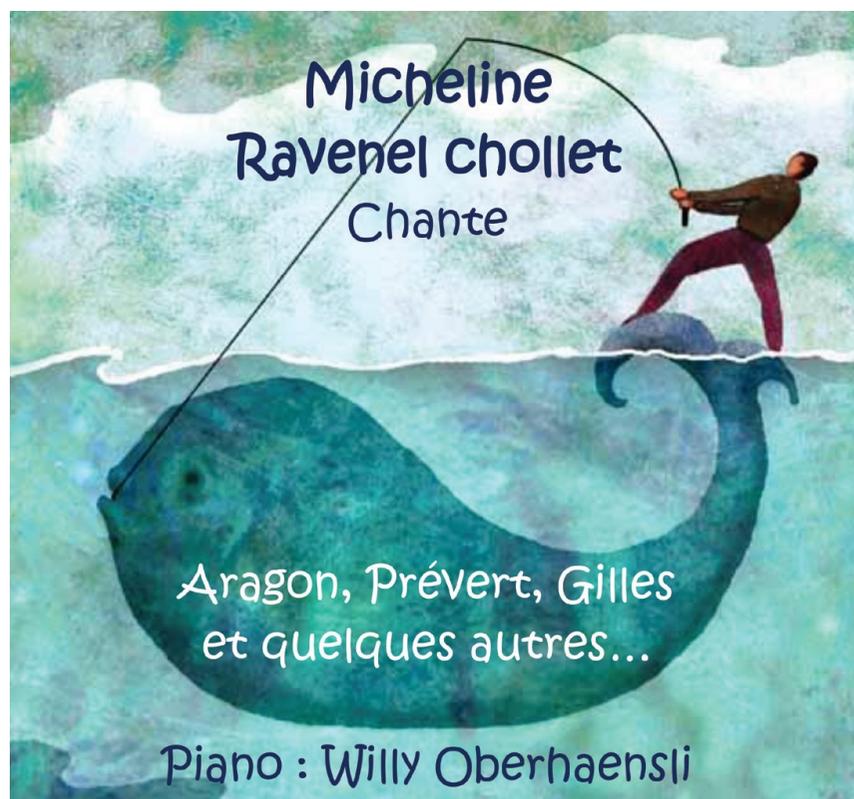
Pleins-Jeux

AG et soirée en «chantée»: Le Temps des Poètes

Le dimanche 30 avril 2017 à 17h00, l'Association Pleins-Jeux convie chacune et chacun – membres ou non - à l'assemblée générale qui aura lieu à la Buvette de la Salle polyvalente.

Dès 18h00, Micheline Ravenel Chollet, accompagnée au piano par Willy Oberhaensli, chantera quelques poètes qui ont marqué la chanson française tels que Jacques Prévert, Louis Aragon (par Ferrat, Brassens et Ferré), Georges Moustaki, Félix Leclerc ... ainsi que l'humour vaudois d'Emile Gardaz et de Jean Villard-Gilles. Certains refrains seront partagés avec le public. Durant cette soirée en « chantée », les membres du comité auront le plaisir d'offrir apéritif et autres gourmandises salées et sucrées.

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Association pour prendre part à cette soirée.



Infos pratiques

Dimanche 30 avril 2017

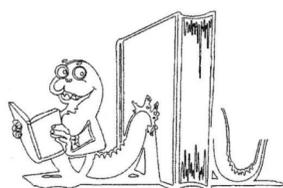
Buvette de la Salle Polyvalente

17h00 – Assemblée générale

18h00 – Concert

Entrée libre, collecte

Bibliothèque d'Yvonand



Un choix de 8000 livres pour tous les goûts et tous les âges

Pour les jeunes : des livres pour les tout petits, des documentaires pour les travaux scolaires, des romans historiques, policiers et d'aventures, des magazines.

Pour toute la famille : des collections entières de BD

Pour les adultes : des livres aux thèmes les plus divers, romans, livres-témoignages, livres de voyage, des policiers, des revues de jardinage, de bricolage, de cuisine ... et des livres en gros caractères ...

Pour tous : des livres récents loués à Bibliomédia à Lausanne.



Lundi 13h30 à 15h00

Mercredi 14h00 à 16h00
19h30 à 20h30

Samedi 10h00 à 11h00

Abonnement annuel :

Jeunes : 8.- Fr ; adultes : 15.- Fr; famille : 30.- Fr

Inscription et renseignements aux heures d'ouverture de la bibliothèque (1er étage de l'ancienne grande salle)

Fessebook

Jeunesse d'Yvonand a partagé son évènement
Course aux oeufs 21-22-23 avril 2017 à Yvonand

AVR 21 **Tir à la corde :**
 Inscription sur place dès 19h
 Début des tirées dès 20h
 30.-/équipe
 Soirée animée par Sound & Light Effect dès 21h

AVR 22 **Tournois de volley mixte** à la salle de gym d'Yvonand
 Début du tournoi dès 17h
 Inscriptions jusqu'au 16 avril
 40.-/ équipe de 4 personnes. Minimum une fille
Soirée Fessebook animée par Sound & Light Effect dès 21h
 Entrée 10.- / Gratuit pour les sportifs et avec pull de jeunesse
 Bar à Cocktail

AVR 23 **Course aux œufs des enfants dès 11h**
 Inscription sur place dès 10h30
Course aux œufs des adultes dès 13h30 (ouvert à tous)
 30.- par équipe de 4 personnes
 Inscription jusqu'au 16 avril
 Restauration

Eclairage
 Sonorisation
 Animation
 Location
 Karaoke
 Vidéo
 www.soundlighteffect.ch
 1500 Courmayer - La Chaux - 079 614 04 79

Inscription au verso ou sur notre site internet :
www.jeunesseyvonand.ch

**Centre nautique
 Les Vikings
 Jean-Luc Meystre
 Av des Pins 34
 1462 Yvonand**

Tél: 079 342 90 50 www.lesvikings.ch
Fax: 024 430 32 11 lesvikings@bluewin.ch

Ecole de navigation, préparation aux permis de voile et moteur.
 Location StandUp Paddle, SurfBike
 Planches à voile, Pédalos, Dériveurs.
 Animations pour entreprises et sociétés
 Boutique nautique, entretien, hivernage.

**Pour vos enfants, stages de voile !
 de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi.
 Ouvert à tous niveaux, dès 6 ans.**

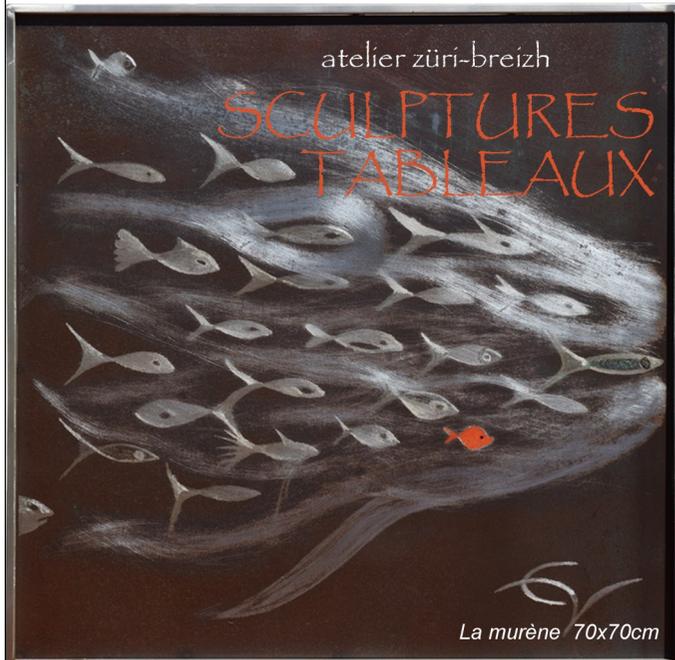
**3 juillet au 7 juillet
 10 juillet au 12 juillet
 7 août au 11 août
 14 août au 18 août**

Tu aimes la nature, le lac, les activités nautiques
 Tu t'intéresses à la navigation à voile
 Tu aimerais t'initier à la régata
 Tu souhaites rencontrer d'autres jeunes
 Les moniteurs et les juniors du CNTY t'accueilleront volontiers aux cours de voile
 J+S les mercredis et vendredis de mai à octobre 2017

Renseignements sur www.cnty.ch/juniors ou info@cnty.ch
 Cercle nautique des Tapasabllias Yvonand (CNTY) case postale 128 1462 Yvonand

à découvrir aux Vursys à Yvonand:

Gravures sur métal oxydé, taille de pierres, sculptures



Jacky & Evy JAN - Chemin de Frouye 9 - Yvonand
 tél. 079 771 51 75
 zueribreizh@gmail.com - www.zueribreizh.ch

Les sauces piquantes d'Yvonand



Trois saveurs originales
 sauces piquantes à la tomate,
 aux pruneaux et à l'arachide

idéales
 pour
 les grillades



En vente :
 self de la Mauguettaz, Au Barathym, Alimentation Mingard, Denner Satellite

www.sauces-swiss-mex.ch



samedi, 29 avril 2017
portes ouvertes hatha yoga

9h00 - 10h15 yoga

pause

10h30 - 12h00 yoga

rue des Vergers 4 à Yvonand
 au sous-sol du cabinet médical des Vergers

venez essayer! tout le matin, à 9h00 ou à 10h30

je répons volontiers à vos questions
 Verena Allmendinger 079 747 30 07
 verenaallmendinger@gmail.com

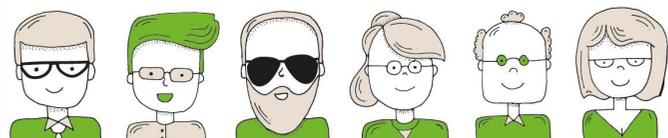
voir offre de chaque mois sur le site



Mattmann Optique

VOTRE OPTICIEN À YVONAND

L'ARTISAN D'UNE VUE MEILLEURE



Contacter l'administration

Secrétariat municipal:
 Tél. 024 557 73 05
 greffe@yvonand.ch

Bureau technique
 Tél. 024 557 73 02
 technique@yvonand.ch

Bourse communale:
 Tél. 024 557 73 07
 bourse@yvonand.ch

Service de voirie
 Tél. 024 430 23 41
 voirie@yvonand.ch

Contrôle des habitants:
 Tél. 024 557 73 08
 controle.habitants@yvonand.ch

Sécurité Publique Yvonand
 Tél. 079 927 50 63

Adresse postale:
 Av. du Temple 8
 Case postale 56
 1462 Yvonand

www.yvonand.ch

Conciergerie générale et école
 Tél. 024 557 29 89
 conciergerie@yvonand.ch

Conciergerie salle poly.



FITNESS SANTE

Salle de musculation
Sauna – Hammam – Solarium
Body Coach
Rte de Rovray 21 - 1462 Yvonand

www.fitness-sante.ch
024 430 30 98

Un article, une pub?

Vous avez une idée de sujet, vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise ou votre association.

Envoyez vos propositions de sujets ou votre publicité à l'adresse:

Commune d'Yvonand
Avenue du Temple 8
1462 Yvonand
sandrine.gobalet@yvonand.ch

Format des fichiers

- WORD
- JPEG ou
- PDF



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+de 20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage pour futures mamans

La grossesse est une merveilleuse période d'attente et de préparation pendant laquelle se produisent de nombreux changements physiques et émotifs. Le poids croissant du futur bébé sollicite de plus en plus les genoux et le dos qui se cambre davantage de par le déplacement du centre de gravité du bassin.

Le massage prénatal a pour but d'atténuer ces désagréments en stimulant muscles et articulations. Il est caractérisé par des mouvements fluides avec un souci d'écoute et de douceur qui invite à l'abandon et conduit à une totale relaxation sensorielle.



Nous ne recommandons ce massage qu'après la stabilisation du fœtus (après 12 semaines), une fois passées les modifications hormonales et émotives les plus importantes.



Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com




SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch



Mingard

Boucherie et Alimentation SA

Avec ce bon profitez d'un rabais de

10%

sur l'ensemble
de la viande au plot.

Offre valable jusqu'au 30.06.2017
bon à présenter au rayon boucherie

Boucherie - Alimentation - Service traiteur



1462 Yvonand - Tél: 024 430 11 77 - www.boucherie-yvonand.ch

MIGROS
PARTENIRE

Impressum

Editeur responsable: Commune d'Yvonand

Comité de rédaction et rédaction (sauf ment.):
F. Noble, R. Dalla Piazza, Y. Rod (coordination)

Mise en page: Y. Rod

Photos (sauf ment.): Y. Rod, P. Rod (p. 8), F. Noble (p. 9), J.-L. Pillonel (p. 10)

Imprimerie: artgraphic cavin sa, Grandson